



Régule de charges a la location

Par attal, le 15/07/2010 à 17:50

Bonjour,

J'ai quitté un appartement a la location et l'agence immobilière me réclame des charges recalculées depuis 4 ans.

Ont-ils le droit?

Les charges ne doivent elles pas être régularisées chaque année?

C'est urgent car ils veulent m'envoyer les huissiers.

Je suis d'accord pour payer mais je veux être sur qu'ils sont dans leur bon droit.

Dans l'attente.

Cordialement.

ATTAL Laurence